

CONSEIL MUNICIPAL
Le Conseil Municipal se réunira en séance officielle
Le lundi 21 janvier 2019 à 20h en mairie
avec l'ordre du jour ci-après :

- **Approbation** du Procès-verbal du conseil municipal précédent.
- **Rapport sur les Décisions du maire.**

FINANCES

1. Budget eau : Décision modificative n°2.
2. Budget principal : Décision modificative n°3.
3. Budget Forêt : Décision modificative n°1.
4. Indemnités de Conseil du Trésorier municipal.
5. Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur les budgets principal, eau, assainissement et forêt.

RESSOURCES HUMAINES

6. Convention générale de recours au service des remplacements et missions temporaires par le Centre de Gestion 74 (CDG 74)
7. Convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels du CDG 74.
8. Convention d'adhésion au contrat cadre de prestations sociales du CDG74.
9. Convention de prestation « paies à façon » avec le Centre de Gestion 74.
10. Remboursement des frais de déplacement du régisseur de la Bibliothèque municipale.

FORET - ENVIRONNEMENT

11. Convention d'autorisation d'usage de terrains en vue de la pratique de l'escalade sur le site d'Ablon : renouvellement
- **Informations**

La séance publique sera suivie d'une séance de conseil privé.

Le Maire


L. AUDETTE

